

## Qu'en pensez-vous ?

● Le 9 septembre, la Police Aux Frontières (PAF) est entrée chez Zohra en centre-ville, l'a arrêtée et mise en garde à vue. Quelques heures plus tard, elle est expulsée vers l'Algérie non sans avoir été brutalisée pour l'obliger à monter dans l'avion. Zohra est arrivée en France, il y a plusieurs années ; atteinte d'un cancer, elle obtient des papiers en tant qu' étrangère malade.

A la fin de sa chimiothérapie, bien qu'étant toujours sous traitement, la préfecture juge que les soins ne lui sont plus d'aucune utilité et lui retire son titre de séjour. Depuis la fin du traitement, Zohra est soignée par un médicament qu'elle doit prendre régulièrement et qu'il est quasiment impossible de trouver en Algérie, même à un prix prohibitif, ce que de toute façon elle ne pouvait s'offrir. Sans ce médicament, Zohra souffre beaucoup et la récurrence est inévitable. Son mari est un ouvrier à la retraite, ancien combattant, vivant en France et ayant la carte de résident. Il touche une retraite d'ouvrier, c'est-à-dire bien inférieure au SMIG, palier de ressources nécessaire pour obtenir le regroupement familial, seule procédure admise par la préfecture pour accorder les papiers à Zohra.

● Le 13 mai, suite à un contrôle d'identité massif fait par les CRS dans les cages d'escaliers d'immeubles à la Reynerie, Khelifi est arrêté. Il est expulsé en Tunisie le 26 mai.

Khelifi est un ouvrier maçon qualifié ayant vécu et travaillé en France pendant 10 ans. Il envoyait, tous les mois 700 euros à sa famille en Tunisie, ce qui leur permettait de vivre là-bas. C'était un ouvrier côté, qui n'est jamais resté sans travail. C'est aussi un homme droit, courageux et chaleureux, toujours prêt à venir en aide aux autres. Il avait déjà échappé à plusieurs contrôles sur la route du chantier et au chantier même. Il avait été arrêté une fois et amené en centre de rétention. Il était ressorti rapidement pour vice de procédure.

● Mercredi 3 septembre à 10h00 du matin, la PAF est entrée chez Bernard, l'a menotté et amené en camp de rétention. Son crime, être étranger (il est camerounais) et vouloir continuer sa vie auprès d'Aurélien, sa compagne depuis 2 ans, avec qui il est pacsé depuis 6 mois ; ils doivent se marier le 4 octobre, son arrestation remet tous leurs projets en cause. Assigné à résidence, il peut se marier en avançant la date au 16 septembre. Ses papiers n'ont pas été renouvelés à la fin de ses études qu'il a pourtant réussies brillamment.

Ces "cas" ne sont pas dus à des erreurs dans l'étude du dossier, ce ne sont pas des cas exceptionnels. Ce sont des situations que vivent les gens (avec et sans papiers) au quotidien, situations rendues possibles par l'application de la loi CESEDA. ***Cette loi détruit des vies et veut réduire à rien l'existence même des gens qu'elle persécute.*** Le rôle de la police doit aussi être dénoncé.

**Quel travail effectue la police aujourd'hui ? Quel pouvoir l'Etat (le gouvernement) donne-t-il à la police ?**

L'Etat, par l'intermédiaire de sa police, arrête, persécute, humilie des gens travaillant, se soignant, vivant en France.

L'Etat, par l'intermédiaire de sa police, s'immisce dans la vie privée des gens pour décider, à leur place, de la suite à donner à leur existence, dans des domaines des plus intimes.

***Comment appelle-t-on un Etat, qui par l'intermédiaire de sa police, décide si un amour est véritable ou non ?***

***Comment appelle-t-on un Etat, qui par l'intermédiaire de sa police décide si une femme a le droit ou non de se soigner en France et si son mari a assez d'argent pour pouvoir l'accueillir ?***

***Comment appelle-t-on un Etat, qui par l'intermédiaire de sa police décide si un homme a le droit de travailler en France ou non ?***

***Un Etat dans lequel la police a le plein pouvoir sur la vie des gens est un Etat fascisant.***

**La loi CESEDA se répand dans toute la société, marque profondément le pays et modifie complètement les notions de paix, de respect et de droits pour tous. Car en plus de décider pour les gens eux-mêmes, cette loi crée un climat de suspicion, de peur entre les gens.**

Quel est ce pays où l'on demande aux gens de sans cesse se suspecter les uns les autres ? Est-ce un amour véritable ? Est-ce un mariage blanc ? Est-elle vraiment malade ?...

Ce n'est pas le pays dans lequel nous voulons vivre. **C'est pourquoi nous proposons des lieux et des moments pour que des gens très différents puissent se rencontrer, réfléchir ensemble et mener la bataille pour l'abrogation de la loi CESEDA.**

Nous sommes tous responsables de ce qui arrive dans notre pays, car si nous en sommes là aujourd'hui c'est que nous avons laissé « cette loi ronger notre pays ». Nous invitons tous ceux qui le veulent à venir en débattre avec nous, prendre position, **rejoindre les Collectifs et le "Rassemblement des ouvriers sans-papiers, gens d'ici et leurs amis" pour mener cette bataille.**

***Les Collectifs pour une politique de paix et d'amitié entre les habitants du pays***